



ESS – Enquête sur la structure des salaires

5 mars 2019

SADIES S.A.
Av. des Baumettes 13
1020 Renens
T +41 21 631 15 95
F +41 21 631 15 91
www.sadies.ch

Salaires – ESS – Statistique sur la structure des salaires

PREMIERE ETAPE :

Paramétrage de base :

Dans **Sadies Salaires - Base – Société** vous devez compléter :

- Votre No de registre du commerce
- Votre No d'identification des entreprises
- Votre Numéro REE

Pour les établissements multi-site, les numéros REE doivent être complétés dans Sadies Comptabilité – Paramétrage de base – Etablissements.

Code	Nom	N° REE	N° UA	N° OCPA	Désignation pour adresse	Nb. heures Nb. leçons
▶ EMS	Résidence des Acacias	76543218	0		Rue de la Gare 27	41.5
<input type="checkbox"/> À répartir Séquence reporting <input type="text"/>						0
1020 Renens						
EMS2	Résidence Les Vieux Sapins	71234567	0		Rue de Lausanne 10	41.5
<input type="checkbox"/> À répartir Séquence reporting <input type="text"/>						0
1023 Crissier						
*		0	0			
<input checked="" type="checkbox"/> À répartir Séquence reporting <input type="text"/>						

Dans **Sadies Salaires – Base – Durée contrat**, vous devez compléter les codes correspondant aux différents types de contrat de la statistique

Code	Type	Code Durée (Structure des salaires)	Code reporting	Libellé (Swissdec)
CD	Courte durée	4		
DT	Durée déterminée	4		
IND	Indéterminée	1		
▶				

SORTIE

Enr: 14 4 sur 4 | Aucun filtre | Rechercher

Vous pouvez également accéder à cet écran depuis **Salaires – Structure des salaires – Equivalence type contrats**.

Vous devrez, selon les nouvelles exigences de la statistique créer des nouveaux codes de durée de contrat pour attribuer les différents codes pour la statistique de structure des salaires

Salaires – ESS – Statistique sur la structure des salaires

DEUXIEME ETAPE

Fiche collaborateurs – Onglet « Données Statistiques » :

Contrat de travail	Conjoint/Enfants	Divers	Impôt source	Données statistiques	Données certificat
--------------------	------------------	--------	--------------	----------------------	--------------------

Statistique fédérale	
Formation:	
Type:	10 Auxiliaire de santé CRS
En cours	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
Origine du diplôme:	Suisse
Statut prof:	pas de personnel sous ordre

Structure des salaires	
Formation:	Formation professionnelle acquise excl
Haute école:	
Position:	Sans fonction de cadre
Forme:	Nombre d'heures de travail

Bilan social (CE)	
Niveau de responsabilité:	Collaborateurs et collaboratrices

Si cela n'a pas encore été fait, vous pouvez renseigner pour chaque collaborateur, les champs de la « Structure des salaires » et la durée de contrat.

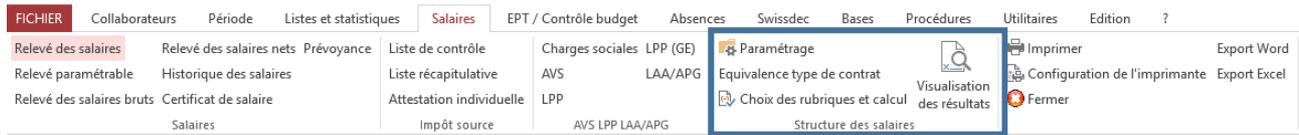
Entrée:	01.08.2015	#	Type:	FIX	Etage:		Etablissement:	EMS
Entrée histo:	01.08.2015		Durée:	IND	Service:		Tel. interne:	
Sortie:			Qualifié:	QOA	E-Mail prof:			

Pour les **établissements multi-site**, vous devrez, dans la fiche collaborateurs attribuer le bon établissement à chaque collaborateur.

Salaires – ESS – Statistique sur la structure des salaires

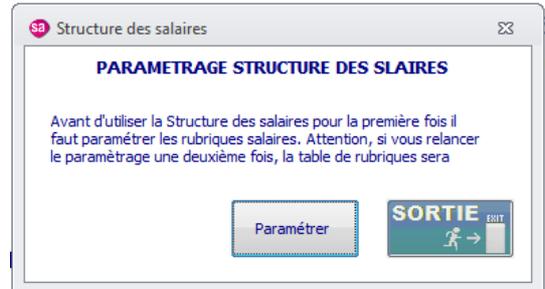
TROISIEME ETAPE

Allez dans : Salaires/Structure des salaires :

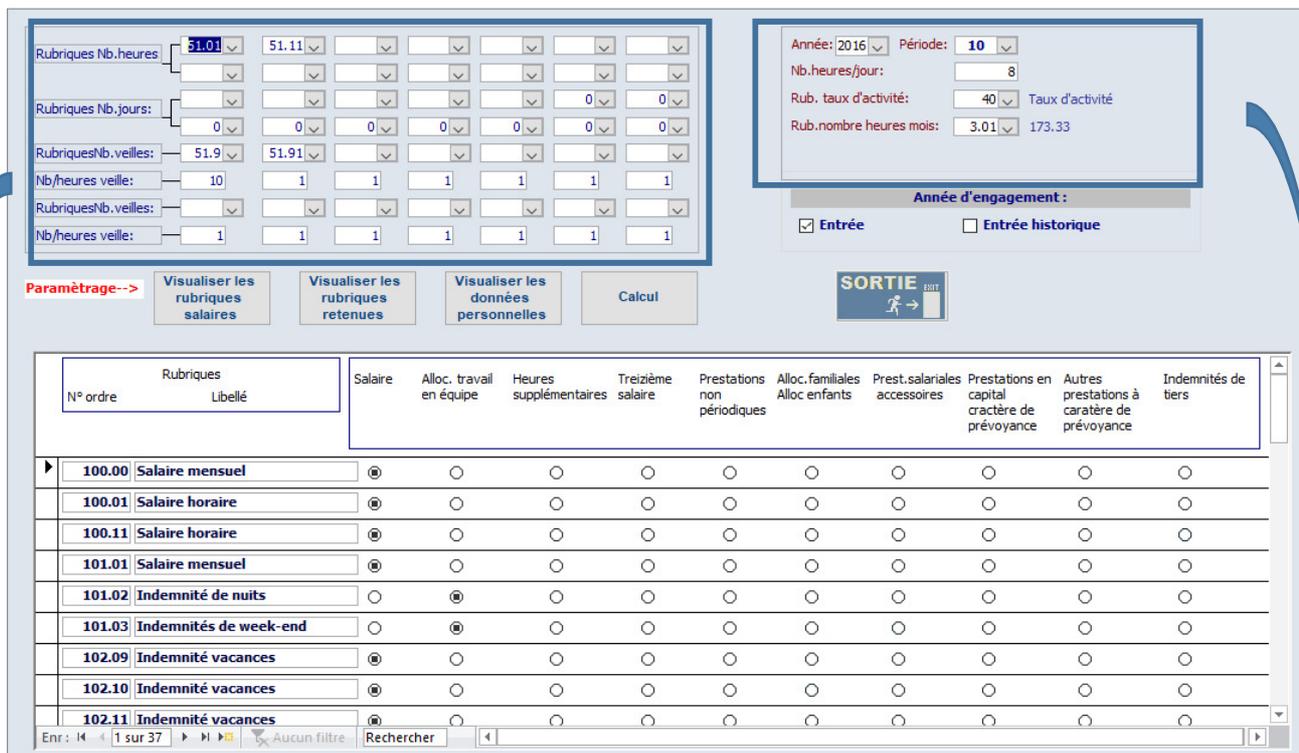


Paramétrage :

Permet de définir les rubriques à prendre en compte.



Dans : Salaires/Structure des salaires/Choix des rubriques et calcul



L'ESS se calcule la durée de travail hebdomadaire ou horaire, vous devez donc indiquer vos rubriques :

Nombre d'heures (utilisé pour le calcul des salaires horaires).

Nombre de jours (si vous calculez des salaires jours)

Nombre de veilles (utilisé pour le calcul des salaires veilles) et indiquez la durée d'une veille.

Vous devez également indiquer l'année de traitement, la période (10), le nombre d'heures de travail par jour, le nombre de collaborateurs au 31 octobre et votre rubrique Taux d'activité (en principe, la 40).

Salaires – ESS – Statistique sur la structure des salaires

Il vous faut ensuite entrer dans la partie paramétrage :

Visualiser les rubriques salaires.

The interface includes a grid for selecting rubric categories (Nb.heures, Nb.jours, Nb.veilles) and a parameter settings panel on the right. The parameter settings panel includes fields for Année (2016), Période (10), Nb.heures/jour (8), Rub. taux d'activité (40), Taux d'activité, and Rub.nombre heures mois (3.01, 173.33). Below the parameter settings is a section for 'Année d'engagement' with checkboxes for 'Entrée' (checked) and 'Entrée historique'. A 'SORTIE' button is also present.

Buttons for 'Visualiser les rubriques salaires', 'Visualiser les rubriques retenues', 'Visualiser les données personnelles', and 'Calcul' are highlighted with a blue box. A 'Paramétrage-->' label is also visible.

N° ordre	Rubriques Libellé	Salaires	Alloc. travail en équipe	Heures supplémentaires	Treizième salaire	Prestations non périodiques	Alloc. familiales Alloc enfants	Prest. salariales accessoires	Prestations en capital caractère de prévoyance	Autres prestations à caractère de prévoyance	Indemnités de tiers
100.00	Salaires mensuel	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
100.01	Salaires horaire	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
100.11	Salaires horaire	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
101.01	Salaires mensuel	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
101.02	Indemnité de nuits	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
101.03	Indemnités de week-end	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
102.09	Indemnité vacances	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
102.10	Indemnité vacances	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
102.11	Indemnité vacances	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Indiquez pour chaque rubrique dans quelle catégorie elle se trouve :

Salaires, allocation travail en équipe, Heures supplémentaires, treizième salaire, paiements spéciaux, allocations familiales.

Visualiser les rubriques retenues :

Indiquez pour vos rubriques retenues si ce sont des charges sociales (AVS, AC, LAA ..) ou des retenues impôts source (Retenue impôt, correction impôt...).

Les retenues de type : Parking, frais de poursuite etc. ne doivent pas être indiquées.

Visualiser les données personnelles :

Indiquez le numéro du questionnaire que vous avez reçu, la personne à contacter et son téléphone.

Calcul

Le calcul terminé vous pouvez visualiser les résultats.

Salaires – ESS – Statistique sur la structure des salaires

QUATRIEME ETAPE :

Dans Salaires/Structure des salaires/Visualisation des résultats :

Structure des salaires

Etablissement : Tous

Année période	Collaborateur	Ancienneté	Formation	Position	Contrat	Durée de travail	Jours de vacances
Date entrée / Date naissance	N° AVS	Profession	Haute école	Forme	Hebdomadaire/Heure	Taux d'occupation	
2016 10	654 01.08.2015 / 22.09.1984 756 7137 5718 87	1	8	5	1	40	0 25 100
Apprenti ASSC Salaire brut : 960.00 Alloc.travail en équipe : Heures sup. : Treizième : Prest. non périodiques : Allocations familiales : 0.00 Prest. salariales accessoires : 0.00 Prest. en capital caractère de prévoyance : 0.00 Autres prestations à caractère de prévoyance : 0.00 Cotisations AVS/AC/APG/LAA : 60.15 Retenues LPP : 0.00 Périodes d'occupation Du : 01.01.2016 Au : 31.12.2016							
2016 10	642 01.04.2014 / 05.04.1977 756 1055 5142 09	2	2	5	1	32	0 25 80
Infirmier(e)-diplômé Salaire brut : 6 358.90 Alloc.travail en équipe : 436 Heures sup. : Treizième : 6 358.90 Prest. non périodiques : Allocations familiales : 0.00 Prest. salariales accessoires : 0.00 Prest. en capital caractère de prévoyance : 0.00 Autres prestations à caractère de prévoyance : 0.00 Cotisations AVS/AC/APG/LAA : 674.50 Retenues LPP : 397.25 Périodes d'occupation Du : 01.01.2016 Au : 31.12.2016							
2016 10	564 01.05.2010 / 18.10.1972 756 7606 6018 48	6	8	5	1	32	0 25 80
Employé de maison Salaire brut : 3 570.30 Alloc.travail en équipe : 166.1 Heures sup. : Treizième : 3 570.30 Prest. non périodiques : Allocations familiales : 0.00 Prest. salariales accessoires : 0.00 Prest. en capital caractère de prévoyance : 0.00 Autres prestations à caractère de prévoyance : 0.00 Cotisations AVS/AC/APG/LAA : 371.00 Retenues LPP : 223.05 Périodes d'occupation Du : 01.01.2016 Au : 31.12.2016							
2016 10	505 01.10.2008 / 12.12.1972 756 2158 9766 80	8	8	5	1	40	0 25 100
Aide-soignante non/qual. Salaire brut : 5 010.80 Alloc.travail en équipe : 271.8 Heures sup. : Treizième : 5 010.80 Prest. non périodiques : Allocations familiales : 0.00 Prest. salariales accessoires : 0.00 Prest. en capital caractère de prévoyance : 0.00 Autres prestations à caractère de prévoyance : 0.00 Cotisations AVS/AC/APG/LAA : 524.40 Retenues LPP : 313.05 Périodes d'occupation Du : 01.01.2016 Au : 31.12.2016							

N° REE : 71296529 N° registre du commerce : CH- 999 9 999 999 - 9 N° identification des entreprises : CHE- 999 999 999

SORTIE

Enr : 2 sur 36 Non filtré Rechercher

Si vous êtes en multi-établissement, vous pouvez sélectionner l'établissement en haut à gauche, visualiser vos données, les imprimer et créer le fichier xls pour chaque établissement.

Pour les autres, vous pouvez visualiser vos données, les imprimer et créer le fichier.

Le fichier se créera au même emplacement que vos fichiers de paiements ISO20022 (voir écran Base – Société).

Remarques :

Tous les éléments de ce tableau sont modifiables.

La structure des salaires fonctionne de façon interactive avec les fiches collaborateurs. Si vous modifiez les champs en jaune (Formation, qualification, position...) ils seront automatiquement mis à jour dans les fiches collaborateurs.

Salaires – ESS – Statistique sur la structure des salaires

Suivant le nombre de salariés de votre établissement, vous n'êtes pas obligés d'indiquer tous les collaborateurs (référez-vous à la documentation reçue) vous pouvez alors les supprimer du tableau en cliquant sur le rectangle, puis touche « Supprimer ».

Vous pouvez ensuite transférer le fichier via la plateforme Lohnwebplus.

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/enquetes/ess/livraison-donnees/fichier-electronique.html>

Sadies S.A.

Renens, le 5 mars 2019